# BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

# *(Double cliquer sur le tableau pour le compléter – Calculs automatiques)*

**NB : Votre budget doit être équilibré (charges = produits)**

Le calcul de la subvention (maximum 80% et 10 000€) se base sur le coût du projet **hors contribution en nature**. Les contributions en nature, ou valorisation, permettent de mettre en valeur des services rendus à titre gratuit dans le cadre du projet : bénévolat, prêt de salle…

